



Nom et coordonnées de l'école :
ECOLE ELEMENTAIRE
15 rue de Verdun
33490 SAINT MACAIRE

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} TRIMESTRE**

Date : Lundi 05 NOVEMBRE 2018

Circonscription SUD ENTRE DEUX MERS

Présents :

Présidente - directrice d'école : Mme DESSARPS

Inspecteur de l'éducation nationale : M. BERTHOU

Equipe enseignante :	Mme MICHELON Mme LEMONNIER Mme BIRAC Mme VIAL Mme LELIEVRE Mme CLAY Mme CASTAGNET Mme RIDEL Mme FAIGE Mme DESSARPS	Enseignante CP Enseignante CE1 Enseignante CE2, remplaçante de Mme PINEAU Coordinatrice ULIS Enseignante CM1 Enseignante CM1/CP Enseignante CM2 Psychologue scolaire Enseignante remplaçante rattachée à l'école Directrice/ Enseignante CM1
Le maire ou son représentant :	M. PATANCHON Philippe Mme VASQUEZ Corinne M. DUTREUILH Jean-Loup	
DDEN :	---	
Représentants Parents d'Elèves	Mme Gaëlle LESFARGUES Mme Anne Claire BARRE Mr François SANCHEZ Mme Béatrice MULLIER Mme Zora BROZOVA Mme Delphine DELONG Mme Céline LAROCHE Mme Elodie FURET	Représentante des parents titulaire Représentante des parents titulaire Représentant des parents titulaire Représentante des parents titulaire Représentante des parents titulaire Représentante des parents titulaire Représentante des parents suppléante Représentante des parents suppléante
Invités (IEN, personnel municipal,...) :	Mr BERTHOU Thierry, inspecteur de l'Education Nationale M. BOUEY Arnaud (responsable Mme GAURY Angélique (responsable périscolaire CVLV)	

Excusés :

M. PATANCHON, Mme SEAILLES Laura, Mr RAMBAUD Pierre, Mme WIDMANN Stéphanie

Début du conseil d'école : 18 heures

Secrétaire de séance :

Justine CLAY

1. Présentation des membres du Conseil

Pour la maternelle : l'équipe pédagogique et les représentants de parents élus.

Pour l'élémentaire : l'équipe pédagogique et les représentants de parents élus.

Présentation des membres communs aux deux écoles : les élus municipaux, le responsable cantine, le personnel du CVLV et l'IEN.

Point sur les attributions du Conseil d'école.

Présence de M. l'Inspecteur pour traiter une question de parents concernant l'école élémentaire.

L'école élémentaire a été l'objet d'une évaluation en début d'année scolaire.

Pouvez – vous nous communiquer les résultats de cette évaluation ?

Monsieur l'Inspecteur remercie l'ensemble de l'équipe enseignante, les AVS/AESH et le personnel de mairie pour sa mise en œuvre. Le but étant de recueillir des éléments axés sur les pratiques enseignantes, les outils pédagogiques et les évaluations des élèves. Des entretiens individuels ont eu lieu afin de repérer les continuités, les points forts... une phase d'analyse est en cours afin de restituer les données recueillies lors de ces entretiens individuels. Elles seront présentées sous forme de Power-Point. A l'issue de cette évaluation, un à deux axes seront priorisés afin d'avoir une action de formation spécifique à ces axes pour mieux accompagner l'équipe enseignante. Cela pourra faire l'objet d'un point au prochain conseil d'école.

De plus, des rumeurs de mésentente dans l'équipe éducative circulent et les parents s'inquiètent des répercussions possibles sur la qualité de l'enseignement et la cohérence pédagogique.

Monsieur l'Inspecteur valorise le travail de qualité de l'équipe enseignante. Il mentionne que les rumeurs peuvent nuire au climat scolaire, s'il y a des difficultés, les parents doivent échanger et discuter avec les enseignants. Il est de la responsabilité de tous, parents et enseignants, d'agir au mieux pour le bien-être des élèves, avec une certaine éthique et de ne pas colporter inutilement des rumeurs remettant en cause l'intégrité et le professionnalisme des personnels.

Mr L'Inspecteur propose de recevoir si besoin les parents d'élèves souhaitant échanger avec lui à ce propos et rappelle que la directrice est aussi une interlocutrice dans ces cas-là.

2. Résultats des élections

Élection des représentants des parents d'élèves le vendredi 12 octobre 2018.

1 liste de 11 candidatures : 7 titulaires et 4 suppléants

227 inscrits / 120 votants dont 17 blancs ou nuls / 103 exprimés / Taux de participation : 52,86 %

Elus titulaires : Mme Gaëlle LESFARGUES, Mme Anne Claire BARRE, Mme Laura SEAILLES, Mr François SANCHEZ, Mme Béatrice MULLIER, Mme Zora BROZOVA, Mme Delphine DELONG

Suppléants : Mme Céline LAROCHE, Mr Pierre RAMBAUD, Mme Stéphanie WIDMANN, Mme Elodie FURET

La directrice remercie les parents d'élèves qui se sont présentés.

3. Règlement intérieur

Les modifications apportées par rapport à celui de l'année dernière sont grisées.

Les deux annexes déjà présentes auparavant (Charte de la Laïcité et PPMS) sont conservées. *

Le Conseil d'Ecole approuve et valide le règlement intérieur pour l'année 2018-2019.

Le règlement accompagné des 2 annexes sera distribué aux familles ainsi que le coupon d'approbation à retourner signé par les parents.

4. Effectifs

Conformément à la loi, les enfants en dispositif ULIS sont inscrits dans les classes ordinaires et vont ensuite à des moments de la journée réintégrer la classe du dispositif ULIS pour travailler avec la coordinatrice ULIS sachant que quelques enfants ne peuvent malheureusement pas être inclus. Ces enfants peuvent être accompagnés ou pas d'une AVS/AESH dans les classes d'inclusions.

Il y a une fiche de liaison entre les enseignantes et la coordinatrice d'ULIS et visée par les parents chaque mois.

140 élèves répartis en 6 classes et 1 dispositif ULIS, effectif stable par rapport aux années précédentes

24 CP

25 CE1 dont 2 élèves en dispositif ULIS

24 CE2 dont 1 élève en dispositif ULIS

22 CM1 A dont 5 en dispositif ULIS

21 CM1 B dont 4 en dispositif ULIS

25 CM2

Il y a eu 2 départs, en CP et en CE2. Deux départs supplémentaires dès jeudi, je viens de l'apprendre aujourd'hui.

Parmi ces 138 élèves, il y a des enfants à besoins particuliers :

- 13 élèves en situation de handicap dont 12 en dispositif ULIS
- 2 élèves en attente de reconnaissance de leur handicap par la MDPH
- 3 élèves allophones, ne maîtrisant pas la langue française, nouvellement arrivés à cette rentrée
- 4 élèves de la communauté des gens du voyage

5. Temps périscolaires

Restaurant scolaire : La Commission cantine évoquée au dernier Conseil d'école n'a pas pu se réunir encore mais une date doit être proposée prochainement par les représentants des parents d'élèves.

Date proposée : mardi 20 novembre à 18h dans la cantine de l'école.

Le personnel de mairie a fait la formation aux Premiers Secours. La cantine de Toulonne a été visitée, certaines idées ont pu être relevées et vont être exploitées. Dans un premier temps, il est proposé d'installer une nappe bulgomme sur chaque table de la cantine afin d'alléger le bruit provenant de l'environnement.

Périscolaire : certains dossiers ne sont toujours pas dûment complétés malgré plusieurs relances, le CVLV rappelle aux familles l'importance de fournir les documents demandés. Les élèves non inscrits ou dont les dossiers ne sont pas complétés ne seront pas acceptés sur les temps périscolaires même à titre exceptionnel.

6. Hygiène et sécurité

Incendie : 1^{er} exercice d'évacuation réalisé le jeudi 27 septembre le matin, en présence de Mme Sylvie Sandrin, assistante de prévention au niveau de la circonscription.

Temps d'évacuation : 2min 36s en bon ordre.

Monsieur l'Inspecteur mentionne l'intérêt d'une culture sur la prévention.

PPMS : 2 PPMS distincts : risques majeurs (tempête, glissement de terrain, transport de matières dangereuses) et risque intrusion-attentat, avec deux systèmes d'alerte différents et des réflexes adaptés à chaque situation.

Système d'alerte intrusion nouvellement installé : fonctionnement expliqué par Mme Dessarps.

Boîtier central dans le restaurant scolaire, alarme pouvant être déclenchée par n'importe qui, à la maternelle ou à l'élémentaire grâce à des petits boîtiers, directement reliés à la mairie qui saura que nous sommes en danger. Certains numéros de téléphone ont été pré-enregistrés pour réagir au plus vite.

1^{ier} exercice prévu le jeudi 8 novembre avec un scénario de fuite en présence de l'Equipe Mobile de Sécurité, de l'Assistant de Prévention de la circonscription (et d'un élu de la Mairie ?).

L'installation a coûté 3.448 euros à la mairie.

Un autre exercice concernant les risques majeurs sera réalisé dans l'année.

DU : Registre dont le but est d'identifier et d'évaluer les risques en matière de santé et de sécurité au travail, puis de définir des mesures pour les éliminer ou les réduire. Il sert également à élaborer le cas échéant un programme annuel de prévention. Il a été réactualisé en octobre 2018.

Registre public d'accessibilité : Objectif --> informer le public du degré d'accessibilité de l'école et de ses prestations notamment pour les personnes handicapées. Affiché dans le hall d'entrée.

Registre Santé et Sécurité au Travail : destiné à recueillir les observations relatives à toutes sortes de dysfonctionnements susceptibles d'être constatés ou ressentis par les personnels et les usagers du service de l'éducation.

L'ensemble de ces registres est tenu à jour par les directrices.

Questions des parents :

Stationnement aux abords de l'école et danger pour les piétons. Quelles mesures peuvent-être envisagées ?

Réponse des élus :

Les élus rappellent que les familles doivent stationner sur une place de parking, même si celle-ci est éloignée et se rendre à pieds jusqu'à l'école. Il est interdit de stationner sur la route. Un projet de parking est envisagé sur le terrain situé à côté de la cour de récréation de l'élémentaire, une parcelle de terrain pourrait également être récupérée près de la voie ferrée afin de réaliser un parking des écoles.

Serait-il possible de demander aux parents de ne pas fumer devant l'école ?

Réponse des élus :

Les élus expliquent qu'il est difficile légalement d'interdire aux parents. Une affiche pourrait être installée près du portail pour prévenir des risques du tabac à proximité des jeunes enfants.

7. Achats, travaux et aménagements

Remerciement à la municipalité pour les travaux de l'été et des vacances d'octobre

- Nettoyage des locaux et des extérieurs.
- Rénovation des toilettes, peinture et aération très très efficace.
- Réparation des bureaux, mise en état de fonctionnement des classes.
- 2^{ème} sonnerie mise sous le préau pour le bâtiment sans étage pour plus d'efficacité.
- Cour : la balayeuse est passée pour ôter les cailloux, mais le revêtement est complètement usé
- En cours : lignes, panneaux de basket.
- Local à vélos à rénover.

Projet d'équipement informatique et numérique :

L'équipe enseignante avait déposé un projet qui a été validé en juin 2018 par la DSDEN.

Indépendamment de cela, à la mi septembre, la mairie a reçu un appel à projet intitulé « écoles numériques innovantes et ruralité », nous avons donc monté un dossier plus complet, demandant des tableaux numériques pour toutes les classes et 5 robots, tout ceci pour un montant de 28 000€ environ (6.000 euros d'installation et le reste concernant le matériel).

L'Etat apporte une participation de 7 000€, le dossier a été envoyé dans les délais.

Remerciements particuliers à Mme Murzeau, de la mairie et à Mr Etchecopar, conseil pédagogique de la circonscription qui ont aidé à la rédaction de ce dossier.

Nos objectifs sont de

- favoriser l'acquisition des fondamentaux et l'individualisation de la pédagogie
- favoriser l'acquisition par les élèves de compétences numériques
- favoriser la connexion et l'accès à la culture numérique
- développer les usages du numérique à l'école mais aussi autour de l'école, notamment pendant les activités périscolaires

Ce qui répond à une question des parents :

Qu'en est-il de l'équipement informatique des classes (TBI) ? L'école ne pourrait-elle pas bénéficier de subventions de l'état dans ce domaine ?

Autre question des parents :

Le budget communal va être élaboré. Quels travaux sont envisagés pour les écoles ? Nous rappelons nos demandes concernant la réfection de l'enrobé des cours de récréation ainsi que l'amélioration des jeux proposés aux enfants. Les cailloux ont été

La mairie rappelle que les cailloux ont été ôtés et les trous comblés afin d'égaliser le sol de la cour. La mairie se questionne sur la priorité : refaire la cour de récréation ou attendre l'éventuelle extension avec le terrain situé à côté de la cour de récréation de l'élémentaire. Elle annonce qu'elle est depuis peu propriétaire de ce terrain. Les travaux liés au tunnel risquent de repousser le projet d'extension. Il s'agit de gros investissements financiers. La mairie rappelle les dépenses futures liées au projet informatique mais aussi les dépenses réalisées : les menuiseries, les ouvertures dans les WC afin de régler le problème d'odeurs.

Plan bibliothèque :

Juste avant les vacances, nous avons été sollicités pour donner à la mairie une liste d'ouvrages de tous cycles pour enrichir notre collection de livres à l'école et ainsi amener le goût de lire.

La liste proposée par les enseignants contient des romans, des documentaires, des bandes dessinées, des recueils de poésies, des pièces de théâtre...

Financement de l'état d'environ 1500€

Cela va permettre à certaines classes de faire des rallye lectures ou de participer à des concours.

Monsieur l'Inspecteur mentionne qu'il s'agit d'un plan national pour dynamiser la lecture dans les zones rurales. Une dizaine d'écoles est éligible.

8. Projet d'école

Il s'intitule depuis 2017 « de l'individu au citoyen ».

Le **1^{er} axe** est d'amener les élèves à interagir de façon constructive avec d'autres élèves pour confronter des réactions et des points de vue.

Il y a des conseils dans les classes, les délégués relayent les demandes et des enfants et sont rapportés au conseil des élèves avec la directrice.

Il y a aussi dans les classes des débats d'idées, sur des thèmes précis comme l'amitié, qu'est-ce qu'être élève... ou en rapport avec des difficultés en récréation... dans les situations d'apprentissage, on va demander aux élèves de justifier son avis, d'écouter le point de vue de l'autre...

Cette première période a été consacrée aux élections des délégués, les candidats ont fait campagne pendant une quinzaine de jours, expliquant aux autres enfants comment ils voyaient ce rôle de délégué, les thèmes qui leur paraissaient importants.

Ensuite, le 2 octobre, les élèves ont voté, avec une carte électorale dans les conditions proches de la réalité... remerciements à la mairie pour le prêt du matériel, l'urne et le montage des isolements.

Enfin le 9 octobre, le 1^{er} conseil des élèves a eu lieu avec un titulaire et un suppléant.

J'ai ensuite tapé le compte-rendu et les élèves ont fait un retour dans leur classe. Les élèves ont revendiqué certains éléments concernant la cantine et la cour de récréation.

Le **2^{ème} axe** concerne le vivre ensemble, accepter la différence, le handicap, les personnes d'autres origines, cultures....

Un travail se fait dans les classes mais peut-être qu'un projet à l'échelle de l'école serait envisageable.

Les échanges entre la maternelle et l'élémentaire reprendront cette année encore, avec les aînés des classes de CM1 qui offriront des lectures aux 3 classes de la maternelle juste un peu avant Noël.

Mme Ridet, la psychologue scolaire, est toujours présente pour accompagner les élèves, les familles et les enseignantes.

Le **3^{ème} axe** concerne le respect dans son corps, on travaille les bienfaits du sport, l'alimentation, le sommeil, l'hygiène dentaire par exemple...

Question des parents :

Serait-il envisageable de mener une action de sensibilisation aux dangers des excès de sucrerie et à la nécessité d'une hygiène buccale ?

L'équipe enseignante trouve effectivement que ce serait une bonne idée, car elle a travaillé sur les bienfaits du sport et l'alimentation les 2 années précédentes, à voir quels partenaires solliciter, peut-être l'infirmière scolaire ou des intervenants de « M tes dents » ?

Toutes les classes vont aller au Spadium, ce trimestre ce sont les CM2 et les CE1. Le transport est entièrement pris en charge par la mairie, environ 75€ à chaque fois. Aux prochains trimestres, ce sera les 2 classes de CM1 et enfin les CP et les CE2.

Dans le cadre du projet d'école, une trentaine d'élèves de l'école sont pris en APC., les lundis ou jeudis ou vendredis sur la pause méridienne, soit de 12h10 à 12h40 ou de 13h20 à 13h50 en fonction des services de cantine.

Le Projet d'école inclut les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

- horaires : se déroulent sur la pause déjeuner, de 12h10 à 12h40 pour les plus grands et de 13h20 à 13h50 pour les plus jeunes, les lundis, jeudis ou vendredis.
- peuvent concerner tous les élèves à un moment ou un autre de l'année
- petits groupes menés par les enseignantes de l'école
- contenu : sur la lecture : aider au déchiffrage, la rendre plus fluide, aider à la compréhension, ateliers de mise en voix
- les parents concernés sont informés par l'enseignante de la classe sur la période, les jours et le contenu proposés.
- autorisation parentale indispensable (hors temps d'enseignement)

Intervention de Mme RIDEL auprès de plusieurs familles.

Liaison maternelle : 2 classes de CM1 vont aller lire des contes aux élèves de maternelle.

9. Animations et sorties pédagogiques

Sorties de proximité et régulières

- Bibliothèque, toutes les classes sont concernées sauf la classe de CP (prêt de livre et lecture offerte)

Remerciements aux bénévoles qui s'en occupent.

L'enseignante de CP met en avant un autre projet : A la rentrée de novembre , un projet de lecture "école, famille" sera mis en œuvre en cp .

Les enfants emprunteront sur 3 ou 4 jours 1 livre sur un thème précis. Ils l'emmèneront à la maison et le liront avec leurs parents. Le but de ce projet est d'amener les enfants à partager des lectures avec leurs parents comme le feraient des adultes qui se conseillent des livres ou partagent leurs avis. Les livres seront choisis en fonction de thèmes porteurs comme par exemple l'amitié, la différence, ils pourront ouvrir à des discussions en famille et par la suite à l'école .

- Exposition de photos à la galerie des « Simones et les Mauhargats » : classes de cycle 3
- Séances de piscine prévues pour toutes les classes : CE1 et CM2 période 1 tous les jeudis matins
- Ludothèque concerne les classes de CP, CE1 et CE2.

Sorties occasionnelles :

- Cross des CM2 invités par le Collège. C'est un bon moyen de renforcer la liaison entre le collège et les CM2 à l'intérieur du cycle. Les élèves étaient ravis d'y avoir participé.

- Cérémonie du 11 novembre : participation des CM1 et CM2, chant, lecture de poésie, dépôt de fleurs...

Participation à des concours à l'occasion du centenaire de l'armistice :

Concours CM1 : les élèves vont faire des recherches sur un soldat du village puis vont restituer son histoire sous

Concours CM2 vont mener une enquête et écrire un reportage sur les traces de la première guerre mondiale près de Saint Macaire. Ils devront restituer ce reportage sous forme de symbole de paix.

- Cross de l'école. Nous remercions le personnel de mairie pour son organisation.

- CM2 : inscription projet départemental de théâtre, sorties prévues....

La classe de CM2 a posé sa candidature pour la visite au Parlement des enfants. Seules deux classes de la circonscription pourront être choisies pour participer au projet.

Projet départemental « vivre le théâtre » : assister à la représentation d'une pièce, participation à une représentation, écriture d'extraits.

Séjour avec 1 nuitée : CP/CE2 en Dordogne

Les élèves de CP et ce2 partiront cette année en Dordogne pour travailler sur le moyen-âge (visite du CHÂTEAU DE CASTELNAUD, visite de LA ROQUE ST CHRISTOPHE) . Nous avons dû changer de destination, abandonner l'idée du puy du fou mais nous avons conservé la thématique.

Le voyage aura lieu du 29 avril au 30 avril . Une seule nuit nous a semblé suffisant pour des enfants de cet âge et n'étant peut-être jamais partis sans leurs parents. Par ailleurs, un voyage ayant un coût, nous souhaitons que le montant de la participation reste accessible pour chaque famille, tt en sachant qu'il peut y avoir des aides pour réduire le prix. De plus, les autres enseignantes ont besoin aussi du budget de la coopérative pour financer leurs projets ou sorties.

Les sorties pour les 2 classes se feront sur les mêmes lieux, mais avec des activités différentes selon les âges.

Madame Pineau a choisi ce projet, pour finaliser le travail entrepris sur le moyen -âge depuis l'année dernière par madame Mourier mais aussi au travers des visites de St Macaire mais aussi pour donner sens aux éléments du programme de CE2.

Les CP travailleront autour d'un projet histoire en lecture et aborderont donc la vie au moyen âge .

Courant novembre, une réunion d'information aura lieu un soir avec la présence de Madame Pineau, pour tout expliquer mais aussi répondre aux questions.

Séjour avec 5 nuitées pour les CM1 à Bruxelles :

Le séjour va se dérouler du dimanche 1^{er} avril au vendredi 5 avril grâce au parrainage de deux députés européens, Mr Bové et Mr Rochefort, concerne 37 élèves de CM1 et 10 adultes accompagnant.

Les vols sont réservés, l'hébergement et les repas aussi.

Programme est fait : une journée consacrée à la bande dessinée avec visite du centre de la BD belge et un atelier de 2h30.

Une journée consacrée aux institutions européennes, visite du parlement et observation d'une séance plénière, visite du parlementarium, lieu d'explication adapté aux enfants sur l'Europe, sa construction

Une demi-journée consacrée à la musique par la visite du MIM .
Une demi-journée visite d'une exposition sur Magritte.
Une demi-journée d'une exposition musée des sciences.

Des visites de la ville, à la recherche des fresques de BD, découverte des monuments emblématiques de Bruxelles, le Manneken pis par exemple...

Travail en amont de préparation de ce voyage, dans toutes les matières et en conformité avec le programme. Notamment en géographie (les moyens de transports, comment se déplacer...) et Education civique et Morale (institutions européennes). Il y aura aussi un travail d'écriture au retour du voyage.

Afin de financer ce projet, une vente gâteaux a lieu tous les vendredis à 16h30 à la sortie des élèves. Remerciements à tous les parents qui préparent les gâteaux du vendredi, mais aussi à tous ceux qui viennent les acheter et qui aident ainsi au financement de ce séjour.

Un repas moules-frites est organisé le 17 novembre afin de contribuer au financement de ce même voyage.

Résultats des évaluations nationales de CP-CE1.

Des évaluations ont été passées en septembre et d'autres seront passées en février. Les résultats correspondent à des données : les points forts et les fragilités des élèves. Les écarts entre les élèves français et les élèves d'autres pays se creusent. L'objectif étant de mettre en place des dispositifs d'aide en rapport avec les difficultés des élèves.

Une synthèse est faite par classe, par école, par secteur de collège et par circonscription afin de mettre les efforts là où il faut.

Un soin particulier est apporté aux élèves en dessous de 30% de réussite.

La présence de M. l'Inspecteur a été souhaitée par Mme Dessarps pour traiter deux questions de parents.

[L'école élémentaire a été l'objet d'une évaluation en début d'année scolaire.](#)

[Pouvez – vous nous communiquer les résultats de cette évaluation ?](#)

Monsieur l'Inspecteur remercie l'ensemble de l'équipe enseignante, les AVS/AESH et le personnel de mairie pour sa mise en œuvre. Le but étant de recueillir des éléments axés sur les pratiques enseignantes, les outils pédagogiques et les évaluations des élèves. Des entretiens individuels ont eu lieu afin de repérer les continuités, les points forts... une phase d'analyse est en cours afin de restituer les données recueillies lors de ces entretiens individuels. Elles seront présentées sous forme de Power-Point à l'équipe enseignante fin novembre. A l'issue de cette évaluation, un à deux axes seront priorisés afin d'avoir une action de formation spécifique à ces axes pour mieux accompagner l'équipe enseignante. Cela pourra fait l'objet d'un point au prochain conseil d'école.

[De plus, des rumeurs de mécontentement dans l'équipe éducative circulent et les parents s'inquiètent des répercussions possibles sur la qualité de l'enseignement et la cohérence pédagogique.](#)

Monsieur l'Inspecteur valorise le travail de qualité de l'équipe enseignante. Il mentionne que les rumeurs peuvent nuire au climat scolaire, s'il y a des difficultés, les parents doivent échanger et discuter avec les enseignants. Il est de la responsabilité de tous, parents et enseignants, d'agir au mieux pour le bien-être des élèves, avec une certaine éthique et de ne pas colporter inutilement des rumeurs remettant en cause le professionnalisme des personnels.

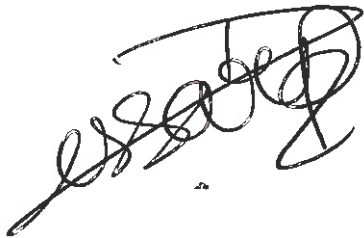
Mr L'Inspecteur propose de recevoir si besoin les parents d'élèves souhaitant échanger avec lui à ce propos et rappelle que la directrice est aussi une interlocutrice dans ces cas-là.

Fin du conseil d'école : 20h00

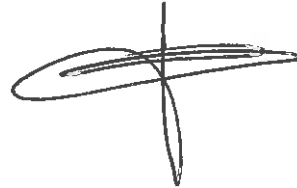
Prochain conseil d'école aura lieu le : **lundi 25 MARS 2019**

Fait à St Macaire le 05 novembre 2018

La Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, possibly 'M. B.', written in a cursive style.

La Secrétaire de séance :

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a horizontal line and a vertical line, representing the name Justine Clay.

Justine CLAY